

DÉCLARATION LIMINAIRE CT CRNA SO 29 avril 2021

Monsieur le chef de centre,

L'état d'urgence sanitaire a depuis longtemps été prorogé jusqu'au 1^{er} juin, ce qui autorise le gouvernement à continuer à prendre des mesures exceptionnelles. La situation sanitaire est telle, en cette sortie de confinement, que le gouvernement a annoncé, hier en conseil des ministres, un régime transitoire jusqu'au 31 octobre.

Contre toute attente, la DSNA se presse de mettre réellement en œuvre le dispositif de réserves opérationnelles au 1^{er} mai, dispositif RH le plus décrié depuis des décennies. Alors que les indicateurs ne cessent de nous rappeler la fragilité de la situation sanitaire (doit-on vous les énumérer ?), que le télétravail est une préconisation forte pour éviter le brassage des personnels, à notre grande surprise, l'état d'urgence sanitaire ne sera donc plus en vigueur au delà du 1^{er} mai au sein des salles de contrôle. Une nouvelle absurdité qui frise désormais le « mal aisant » au sein d'une DGAC sevrée d'avions mais regorgeant d'ordres et de contre-ordres.

Le système RO, dont tout le monde s'accorde à souligner qu'il n'amène aucune plus value opérationnelle (sauf à penser que retirer des jours de récupérations relève de l'amélioration du service), va à contre courant des recommandations nationales : il sera demandé aux contrôleurs de venir sur leur lieu de travail pour des activités annexes, sans rôle opérationnel. C'est un non-sens illisible et obscur.

Il n'est pas nouveau que la DSNA a souvent louvoyé avec les consignes gouvernementales, jusqu'à ne pas en respecter certaines édictées par le secrétariat général de la DGAC : réunions non essentielles maintenues en présentiel, jauges non respectées, etc. Le fossé entre la direction nationale et ses 4000 contrôleurs aériens se creuse jour après jour. Provenant d'un management qui bafoue les consignes de préservation de ses personnels et, plus largement, de nos concitoyens, cet ultime coup fourré transforme la perte de confiance en défiance pure.

Le DSNA n'écoute et ne consulte visiblement plus grand monde : il fait ce qu'il veut, quand il veut, contre qui il veut. À ce compte, le SNCTA se demande comment la DSNA prône encore un dialogue social de qualité alors qu'elle le piétine systématiquement. Et avec ce dernier, tous les personnels.

Monsieur le chef de centre, le SNCTA, n'ayant plus envie d'entendre les raisons invraisemblables qui ne manqueront pas de lui être servies pour justifier une décision injustifiable, ne participera pas à ce comité technique.